

# Le Club Vélocio Gaillard

vous présente La Randonnée permanente

## ROSE DES VENTS BRIVISTE

952 km ou 591 miles - Carte Michelin à utiliser N° 72 et 75

Situé au carrefour du Périgord, du Bas Limousin et du Haut-Quercy, au centre d'une région verdoyante, vallonnée et riche en curiosité de toutes sortes, Brive-la-Gaillarde, qui dut jadis, son nom à la bravoure de ses habitants, vous offre six randonnées incomparables.

Vous apprécierez le charme discret du Limousin à l'abri de ses haies épaisses. Vous serez fasciné par les merveilles architecturales échelonnées sur les rives de la Dordogne, la beauté des paysages de la Vézère et ses témoignages laissés par des générations d'hommes depuis cent mille ans. Vous serez attiré par les spécialités gastronomiques et les trésors préhistoriques de la Dordogne et enfin vous ne resterez pas indifférent, à ce Quercy, forte individualité historique.

Les difficultés du parcours sont indéniables mais que sont-elles par rapport à la satisfaction des plaisirs qui couronnent vos efforts.

aperçu du LIMOUSIN



gorges de l'AUVEZERE

vers les MONÉDIÈRES

vallée de la VÉZÈRE

horizon du CANTAL

vallée de la DORDOGNE

# REGLEMENT

Le **CLUB VELOCIO GAILLARD** organise et contrôle 6 randonnées permanentes autour de BRIVE-LA-GAILLARDE, dénommées:

"ROSE DES VENTS BRIVISTE"

Ces randonnées ont pour but essentiel de faire connaître l'ensemble des possibilités touristiques de la Ville et de la Région de BRIVE.

Chacune de ses randonnées constitue un ensemble homogène.

La réalisation du cycle des 6 randonnées sera récompensée par la remise d'un souvenir spécialement édité à cette intention.

Chaque randonnée aura pour point de départ et d'arrivée BRIVE.

Les parcours ont été étudiés pour être réalisés cyclotouristiquement sur 2 jours, mais peuvent être effectués dans la journée par les cyclistes intéressés aux randonnées rapides.

Un contrôle sera fourni 2 fois par jour, SENSIBLEMENT, à chaque TIERS de parcours, PLUS les contrôles de DEPART et D'ARRIVEE.

Pour les randonnées étalées sur 2 jours, un contrôle supplémentaire indiquant le lieu d'hébergement sera à fournir.

Les contrôles seront à effectuer à l'aide de cachets officiels ou commerciaux, sollicités aux endroits propices.

Ces parcours doivent s'échelonner au minimum sur l'ensemble de la journée, et non réalisés en un temps record, aucune moyenne horaire n'étant imposée.

Aucun délai n'est imposé pour effectuer l'ensemble des 6 randonnées. ( 1 an, 2 ans au plus, au gré de chacun ).

Une tenue correcte des participants est demandée. Entre autre, la publicité apparente sur les vêtements n'est pas admise.

Les participants sont considérés comme étant en excursion personnelle. Ils devront se conformer au Code de la Route, et aux Arrêtés Préfectoraux et Municipaux en vigueur.

Le CLUB VELOCIO GAILLARD décline toute responsabilité pour les accidents et incidents de nature pouvant survenir au cours de ces randonnées.

L'homologation est soumise au respect du présent règlement.

L'inscription implique la connaissance et l'acceptation de ce règlement.